PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil D'Administration
du Centre Intercommunal d'Action Sociale
des Pays de l'Aigle

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'ORNE

Séance du 28 septembre 2026.

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du vingt et un septembre, se sont réunis pour un Conseil d'Administration dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Camille DAEL, Hugo DUPONT, Wiener FLEURIMOND, Françoise GARCIA, Paule GOUIN, Elisabeth JOSSET, Caroline LAGOUTTE, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Christine LOUATRON, Véronique LOUWAGIE, Delphine PRIEUR, Martine RICHARD, Brigitte SALVINI, Éric ZO.

Pouvoirs : Véronique HELLEUX donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Corine LE BLÉVEC donne pouvoir à Christine LOUATRON
Sophie THERY donne pouvoir à Paule GOUIN

Absents excusés : Véronique HELLEUX, Corine LE BLÉVEC, Patrice REINHART, Sophie THERY.

NOMBRE DE MEMBRES	
En EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	18

DATE DE LA CONVOCATION
21/09/2026

OBJET

Note d'intention pour le renouvellement du projet social du PAS et d'AESIA pour l'année 2027.

Le Pôle animation sociale, porté par le CIAS des Pays de L'Aigle depuis 2012, et l'espace de vie sociale itinérant AESIA, créé en 2020, sont agréés par la CAF jusqu'à la fin d'année 2026, année de prorogation dérogatoire obtenue au terme des projets sociaux 2022-2025.

Néanmoins, depuis le mois de novembre 2025, le centre social connaît une vacance de direction, qui a grandement fragilisé le fonctionnement de la structure, notamment dans sa capacité à suivre, évaluer, réorienter le cas échéant, et rendre compte de son action. Cette situation explique également la difficulté du centre social à conduire les travaux nécessaires au renouvellement de son projet social, à savoir le diagnostic de territoire, l'évaluation du précédent projet et l'association des habitants indispensables à la construction des axes du prochain projet.

C'est la raison pour laquelle la CAF de l'Orne, au cours d'une rencontre entre son nouveau directeur, M. Frédéric GIEZEK, et la collectivité, représentée par Mmes Véronique LOUWAGIE et Nathalie LENÔTRE, a proposé – en gage du soutien de la CAF 61 à la pérennité du centre social sur le quartier prioritaire de la Madeleine – Maréchal Leclerc – une nouvelle dérogation, faisant de l'année 2027 une année dédiée à la refondation de l'équipement et à l'élaboration d'un nouveau projet social.

Acte reçu en préfecture le
09 octobre 2026
Publié en ligne le
09 octobre 2026
Certifié exécutoire

La Vice-présidente,
Nathalie LENÔTRE

C.I.A.S des Pays de L'Aigle
61300 L'AIGLE

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20260928-2026-09-28-060-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Trois orientations seraient poursuivies au cours de cette année de transition, concomitante avec la fin des travaux et la mise en service des nouveaux bâtiments du centre social :

- Redéfinir l'identité du centre social : d'une part pour marquer le changement d'orientation des structures, d'autre part pour actualiser une identité visuelle devenue désuète.
- Clarifier les valeurs et la philosophie d'intervention, en soutenant notamment les pratiques visant à :
 - Renforcer l'aller-vers et assurer le renouvellement des publics,
 - Aller au-delà de l'accessibilité pour faire en sorte que chacun puisse se sentir bienvenu et accueilli dans l'espace et les propositions du centre social,
 - Viser l'autonomisation et le relai vers le droit commun,
 - Appuyer le réseau associatif local, mettre à disposition les ressources du centre social, soutenir l'émergence de projets citoyens sur le territoire.
- Elaborer une méthodologie rigoureuse et participative pour la définition des orientations du projet social 2028-2032.

Si cette nouvelle dérogation était bien confirmée par le Conseil d'Administration de la CAF 61 et la CNAF, le CIAS procèderait alors à la déclinaison opérationnelle de ces orientations en une feuille de route opérationnelle et concrète adressée aux équipes du centre social (déjà présentes et en cours de recrutement) pour l'année à venir.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la présente note d'intention.
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document afférent à son exécution.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Acte reçu en préfecture le
09 octobre 2026
Publié en ligne le
09 octobre 2026
Certifié exécutoire

La Vice-présidente,
Nathalie LENÔTRE

C.I.A.S des Pays de L'Aigle
61300
L'AIGLE

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20260928-2026-09-28-060-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026